

Art des jardins en terrasse et sciences du relief et du climat au Château-Neuf de Saint-Germain-en-Laye

Art of terraced gardens and sciences of relief and climate at the Château-Neuf of Saint-Germain-en-Laye

Ève Golomer¹

¹ PhD HDR sciences et arts de l'espace, théoricienne en arts des jardins, ancienne élève et stagiaire ENSP Versailles, eme.les.jardins@gmail.com

RÉSUMÉ. Le domaine historique du Château-Neuf s'étendait en terrasses sur le coteau du Pecq depuis Saint-Germain-en-Laye jusqu'aux bords de la Seine favorisant ainsi l'installation de vastes jardins. Au début du XVII^e siècle, la construction des terrasses bénéficia des techniques en art des jardins de la Renaissance italienne expérimentées par les architectes des rois de France lors de séjours en Italie et adaptées à l'esthétique des jardins français. Du fait de sa position en plateau sur la cinquième terrasse, le premier Jardin vit se succéder de grands paysagistes dont André Le Nôtre sous le règne de Louis XIV. Au XIX^e siècle, les jardins des terrasses, séparés par une voie départementale, évoluèrent alors différemment. Au côté sud du domaine, la présence du pavillon du Jardinier, actuel pavillon Sully, et de ses notables propriétaires membres de la Société d'Horticulture de St Germain, permit d'entretenir ces œuvres paysagères. Ainsi, la partie sud des parterres de buis a poursuivi la tradition de l'art des jardins à la française. Cependant, un micro-climat, favorisé par le relief du site, a aussi participé au développement des parterres de ce côté. L'étude des courbes altimétriques montrent que, lorsque les terrasses sont les plus abruptes, la surface exposée au soleil des grands murs de soutènement encourage les cultures horticoles dans la partie basse. Grâce aux archives de vues aériennes, le côté sud révèle des parterres de jardins horticoles alors que le côté nord du site est plus urbanisé et occupé par des propriétés privées aux jardins réduits.

ABSTRACT. The historical domain of Château-Neuf extended upon the hillside of the Pecq from Saint-Germain-en-Laye to the edge of the Seine, thus favouring the installation of vast gardens on its terraces. At the beginning of the seventeenth century, the construction of the terraces benefited from the techniques in garden art of the Italian Renaissance experimented by architects of the French kings during their stays in Italy and suitable for the aesthetic of the French gardens. From its plateau position, the First Garden on the fifth terrace saw a succession of famous landscapers as André Le Nôtre over the reign of Louis XIV. In the nineteenth century, the terraced gardens, split by a country road, developed differently. At the south of the domain, the presence of the Gardener's Pavilion, actual Pavillon Sully, and of its notable owners, members of the Horticultural Society of St Germain made it possible to maintain its landscape works. Thus, the south part of the boxwood beds perpetuated the tradition of the art of French gardens. However, a micro-climate favoured by the relief of the site, has also participated to the development of beds on this side. The study of the elevation curves shows that when the terraces are at their steepest, the area exposed to the sun of the high retaining walls encourages horticultural crops in the lower part. Thanks to archived aerial views over about a century, the south side reveals beds of horticultural gardens while the north side is more urbanized and occupied by private properties with reduced gardens.

MOTS-CLÉS. Art des jardins, terrasse, murs soutènement, Renaissance italienne, parterres à la française, courbes altimétriques, vues aériennes, exposition solaire, micro-climat, horticulture, urbanisation.

KEYWORDS. art of gardens, terrace, retaining walls, Italian Renaissance, french beds, elevation curves, aerial views, sun exposition, micro-climate, horticulture, urbanization.

1. Contexte historique du paysage en terrasses du Château-Neuf de St Germain

L'art des jardins, sous l'influence de l'expédition de Naples (août 1494 - octobre 1495) menée par le roi de France Charles VIII, évolua du modèle médiéval vers un modèle renaissant dès son retour à partir des pays de Loire et d'Amboise où il résidait à cette époque¹. En effet, Charles VIII fut conquis par les jardins italiens quand il visita le palais et les jardins de Poggio Reale.

¹ Catherine de Lanfranchi, « Jardins du Val de Loire et influences italiennes », *Italie* [En ligne], 8 | 2004.

Il écrivait à son frère le duc de Bourbonnais : *Vous ne pourriez croire les beaux jardins que j'ay en ceste ville, car sur ma foy il semble qu'il n'y faille que Adam et Eve pour en faire un paradis terrestre tant ilz sont beaux et pleins de toutes bonnes et singulières choses, comme j'espère vous en conter, mais que je vous voye*².

Le modèle français en se développant évolua différemment du modèle italien qui avait ravi ce roi. Cependant les architectes de la cour des rois de France appréciaient les séjours d'études en Italie, en particulier Philibert Delorme, après un séjour de trois ans à Rome³ en 1557, pour Henri II, commença l'édification du Château-Neuf de Saint-Germain-en-Laye. Puis, en 1596, après une pause, les travaux reprirent et Henri IV confia à Etienne Dupérac, à son retour de huit ans passés à Rome⁴, l'architecture des jardins en terrasses étendues sur le coteau du Pecq.

Le domaine royal du Château-Neuf bénéficia à la fois de l'esthétique ancienne et raffinée de l'art français où le jardin de la Renaissance s'ouvre sur le paysage et utilise les caractéristiques de celui-ci dont le relief, et de celle des sites en pente très abrupte de la Renaissance italienne avec ses monumentales galeries et leurs rampes descendantes. Ce domaine rivalise alors non seulement avec la description de Charles VIII, mais exprime les prouesses art et science chères à la Renaissance⁵. L'union art et science est célébrée pour les terrasses du Château-Neuf par Ferdinand de Lacombe les considérant telle la *huitième merveille du monde*⁶ :

Henri IV voulut qu'en ce séjour, où rien ne rappellerait le bruit de la ville, la science s'unît aux arts pour créer à l'esprit les délassemens les plus ingénieux. Sur ce versant de la colline, à la voix du prince, un monde va surgir du néant. Un génie mystérieux préside à l'enfantement d'une œuvre complexe, que les contemporains ont célébrée à l'égal de la huitième merveille du monde.

En effet, dès le début du XVII^e siècle, le domaine du Château-Neuf présentait une extraordinaire mise en scène de la nature. Il était composé de plusieurs terrasses aménagées en galeries et grottes avec, pour les deux terrasses supérieures, d'ingénieux automates hydrauliques ainsi que *des plus rares merveilles de la terre*⁷, et pour celles des niveaux inférieurs, de vastes jardins. Ce domaine attirait déjà les voyageurs et les artistes étrangers par la splendeur de son paysage [1].

Sa situation géographique se distingue par le repère spatial universel des quatre points cardinaux. Les terrasses descendent vers la Seine selon un axe général ouest-est presque parfait. Sensibles à cette disposition, par leurs dessins, les artistes ont signifié la direction des rayons du soleil baignant, suivant l'axe sud-nord, les murs de clôtures, leurs rampes descendantes et les promenoirs. En figurant l'orientation méridionale ou septentrionale des pierres de la façade de ces murs, ils donnent vie au majestueux paysage en captant, comme lors d'une photographie, l'instantané ensoleillé.

Étymologiquement, le jardin étant un espace clos, les bâtisseurs de ce domaine ont élevé d'élégants murs de clôture⁸. Au cours des siècles, certains ont disparu dont celui à l'est en bord de

² *Lettres de Charles VIII*, Ed Paul Pelicier, Paris, Renouard, t. IV, pp. 187-188. 1903

³ Henri Clouzot, *Philibert de l'Orme*, col. *Les Maîtres de l'Art*, Plon-Nourrit et C^{ie}, Paris, 1910

⁴ Emmanuel Lurin, *Étienne Dupérac, graveur, peintre et architecte (vers 1535 ? - 1604) : Un artiste-antiquaire entre l'Italie et la France*, Paris, thèse Sorbonne Paris IV, 2006.

⁵ Juliette Ferdinand, *Pratique vs Théorie dans l'oeuvre de Bernard Palissy. De l'art à l'épistémologie*, in *La Science prise aux mots. Enquête sur le lexique scientifique de la Renaissance*, Parigi, pp. 123-136, 2021.

⁶ Ferdinand de Lacombe, *Le Château de Saint Germain en Laye*, 6^e édition, 1878, Bibliothèque nationale de France, département Philosophie, histoire, sciences de l'homme, Gallica 8-Z LE SENNE-11900.

⁷ André du Chesne, *Les antiquitez et recherches des villes, chasteaux et places plus remarquables de toute la France*, Paris, Jean Petit-Pas, p. 274-280, 1609, Archives Musée d'Archéologie Nationale.

⁸ Ève Golomer, *Château-Neuf de Saint-Germain-en-Laye : à la découverte des murs de clôture de la 5^{ème} terrasse pour leur protection !* En ligne le 20 septembre 2022 : <https://www.sitesetmonuments.org/chateau-neuf-de-saint-germain-en-laye-a-la-decouverte-des-murs-de-cloture-de-la-5e-terrasse-pour>

Seine, cependant bien que parfois dissimulés par des arbres et recevant moins le soleil, les murs de soutènement des terrasses ont dû être entretenus pour leur utilité. Grâce à eux, le tracé général du domaine du Château-Neuf se révèle progressivement lors de recherches, ainsi l'histoire des murs ensoleillés des dernières terrasses avec celle de leurs parterres peut être retracée, ce qui est l'objet de cette étude.

2. Au XVII^e siècle : les trois grands jardins réguliers des terrasses

2.1. Le paysage complet dessiné initialement et gravé par les artistes

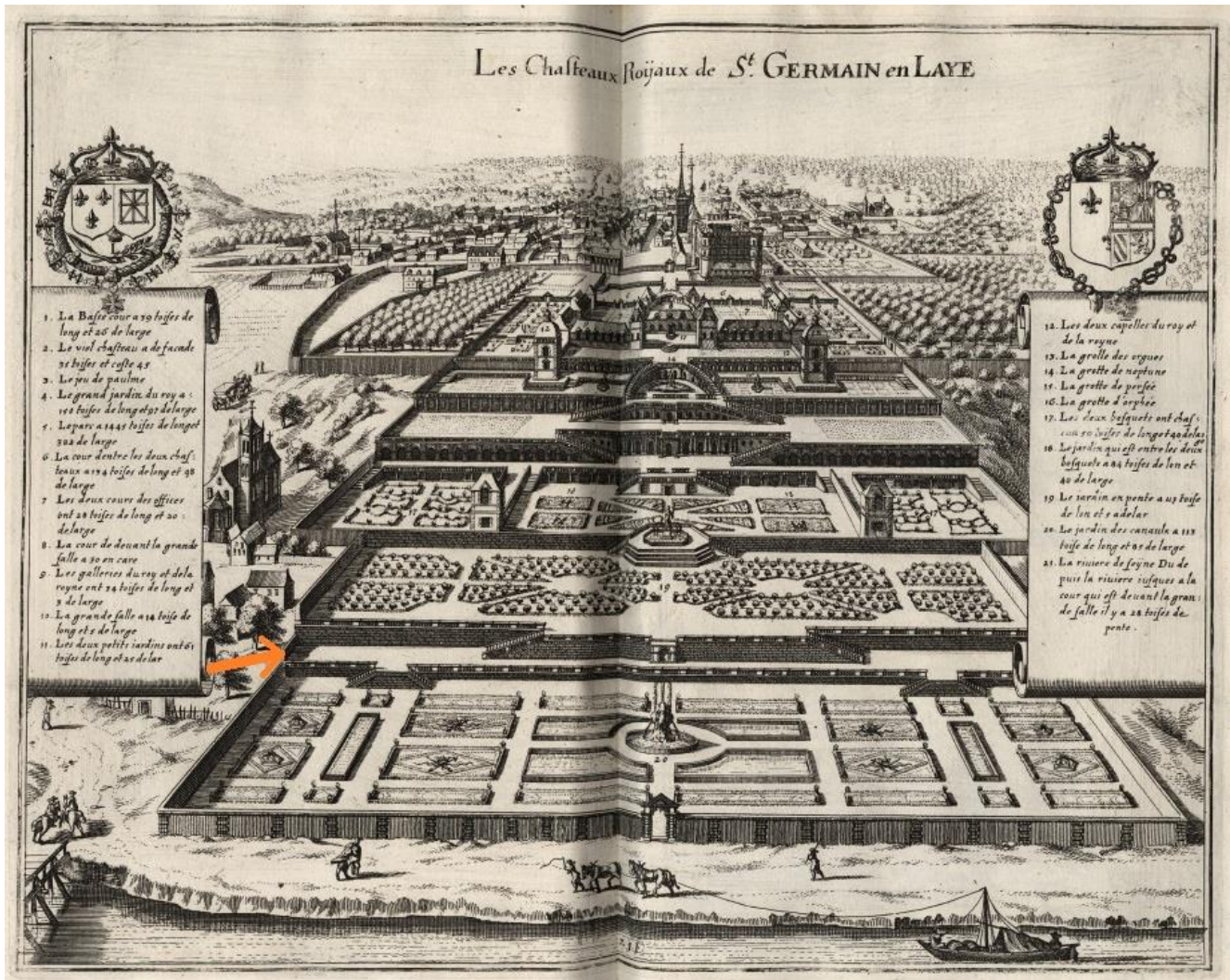


Figure 1. Mathieu Merian l'Ancien, *Vue cavalière du château de Saint-Germain en 1614*, dans *Topographiae Galliae [...]*, t. I. Tours, CESR, SR 1 A 10 a-d. œuvre citée en 2021 par Frédérique Lemerle⁹

Cette gravure a été choisie parmi les reproductions de l'originale : *Portraits des chasteaux royaux de Saint Germain en Laye* par Alexandre Francini en 1614, conservée au Musée d'Archéologie Nationale, pour sa mise en valeur de l'ensoleillement des terrasses et surtout de leurs murs de clôture. En effet, cette composition présente les grottes des galeries hautes plutôt dans l'ombre contrairement à ce qui est observé sur la gravure initiale.

Une flèche orangée est ajoutée ici sur la gauche de la gravure pour pointer le lieu particulier de cette étude : autour de la sixième terrasse et de la septième terrasse. Considérant l'ensemble du site,

⁹ Frédérique Lemerle, Les voyageurs germaniques et l'architecture française au XVII^e siècle, Journal.openedition.org et <https://doi.org/10.4000/crcv.22744>

l'artiste signale la présence de l'exposition au soleil par des lignes colorées en clair ou en sombre tout le long de l'enceinte du domaine. A gauche, le mur de clôture exposé au sud forme une ligne ombrée sous le soleil alors qu'à l'opposé, côté droit de la vue, la face du mur de clôture nord est éclairée directement.

Vu l'étendue du domaine, l'ombre du sud était réduite à sa projection sur les allées latérales laissant le soleil parvenir aux parterres tandis qu'au nord, il chauffe directement les murs. Toutes les conditions climatiques étaient réunies pour le développement du sud au nord d'un grand jardin en terrasse.

Sur la cinquième terrasse, un premier jardin d'agrément est présenté sur 70 m de profondeur et 144 m de largeur pour sa partie centrale [2]. Des parterres de buis réalisés par le premier jardinier d'Henri IV et de Louis XIII, Claude Mollet¹⁰ sont entourés de deux bosquets latéraux de 95 m chacun [3]. Le bosquet nord présentait des bassins dont un nymphée¹¹ pour créer l'ambiance des grottes de fraîcheur.

Sur toute la pente de la sixième terrasse, le deuxième Jardin dit aussi Jardin en Pente, selon les gravures, était planté d'une manière esthétique en quinconce avec des arbres fruitiers et le texte du manuscrit Antoine¹² confirme qu'il s'agit bien d'un verger, du moins au début du XVIII^e siècle :

Au bas de ce premier jardin, il y en a un autre, qui est tres grand et spacieux, qui s'etend jusqu'à la riviere de Seyne qui le borne, qui est un grand verger d'arbres fruitiers entouré de murs où il y a des espaliers d'arbres de toutes les especes de bons fruits.

2.2. Particularités du jardin d'eau

Sur les gravures du XVIII^e siècle, après la restauration des terrasses supérieures, le jardin des Canaux, dit Troisième jardin, semblait faire un seul bloc avec le jardin en Pente dit Deuxième jardin, car il était traité ainsi par les artistes qui ne tenaient compte que de l'imposante façade minérale des galeries Dorique et Toscane et de leurs rampes descendantes.

Alors qu'au début du XVII^e siècle, d'après les premières gravures de 1615 par Claude Chastillon, le bassin central était absent et des entrelacs y figuraient à la place. Kitaëff fait l'hypothèse que ces entrelacs n'étaient qu'un projet et ils n'auraient pas existé [4]. Il est possible aussi qu'ils n'auraient duré qu'une dizaine d'années laissant la place un peu après, selon les écrits de 1618, à un deuxième type d'architecture où se dessinaient progressivement les bassins du jardin d'eau :

plus fault faire la maconnerie de cinq pans de murs pour parachever le grand canal du milieu du pré¹³ et pendant une quarantaine d'années, proche de la Seine, qui est bien visible en bas de la figure 1 avec les quatre bassins centraux (grand canal du milieu du pré) et les deux canaux paysagers latéraux.

Emmanuel Lurin [5] décrit le rôle du jardin des Canaux dans la composition et le fonctionnement général de l'ensemble des bassins du site. La lecture des pièces d'eau du jardin en terrasse du Château-Neuf privilégie le point de vue d'en-haut, depuis le château. Ce troisième Jardin faisait

¹⁰ Claude I Mollet, Théâtre des plans et jardinages, édition Paris C. de Sercy, 1652, Binha, Paris 4° KO 807, p.202-203.

¹¹ Ève Golomer, *Un nymphée découvert au sein du bosquet nord du Château-Neuf de St Germain*, page d'archive N° 74, publiée le 1er février 2023 à la Société d'Art et d'Histoire : Les Amis du Vieux Saint Germain.

¹² Manuscrit Antoine intitulé « *Histoire des antiquités des églises, abbayes, prieurés, chasteaux, forests et autres lieux, qui estoient dans les limites du gouvernement et capitainerie de Saint-Germain-en-Laye, avec un récit fidel de ce qui s'est passé pendant les dernières maladies et morts des très chrétiens roys Louis XIII et Louis XIV ; dédié au Roy par M. Antoine, escuyer, porte-arquebuse ordinaire du Roy, inspecteur général de la capitainerie et maistrise des eaux et forests de Saint-Germain-en-Laye, en l'année 1728* », département des Manuscrits de la Bibliothèque nationale de France (NAF 5012).

¹³ A.N., MC, XIX, 385, f° 216, Paris, 1618.

office à la fois de jardin de drainage et de bassin de décharge pour l'eau descendant des niveaux supérieurs. Il était disposé en grille d'eau avec six bassins.

Aux extrémités nord et sud, deux canaux parallèles encadraient quatre bassins rectangulaires qui formaient un miroir d'eau autour d'une fontaine pyramidale de style rustique.

Lors de l'effondrement de la galerie Dorique et de sa rampe nord, le 17 avril 1643, l'alimentation en eau des jeux hydrauliques des grottes a été probablement entièrement coupée, ce jardin d'eau n'ayant plus d'utilité, son entretien a été abandonné. Le 13 octobre 1644, cette situation est constatée par le récit du voyageur Elie Brackenhoffer :

Quant aux jardins, il semble à vrai dire qu'ils ont dû être superbes et charmants, mais maintenant ils sont à l'abandon ; en effet, dans le voisinage de l'eau, on ne voyait pas trace du moindre canal ; à vrai dire, à en juger par le cuivre, il devait y en avoir cinq ou six, mais ils étaient complètement envahis par la végétation¹⁴.

2.3. Le premier plan d'ingénieur vers 1680

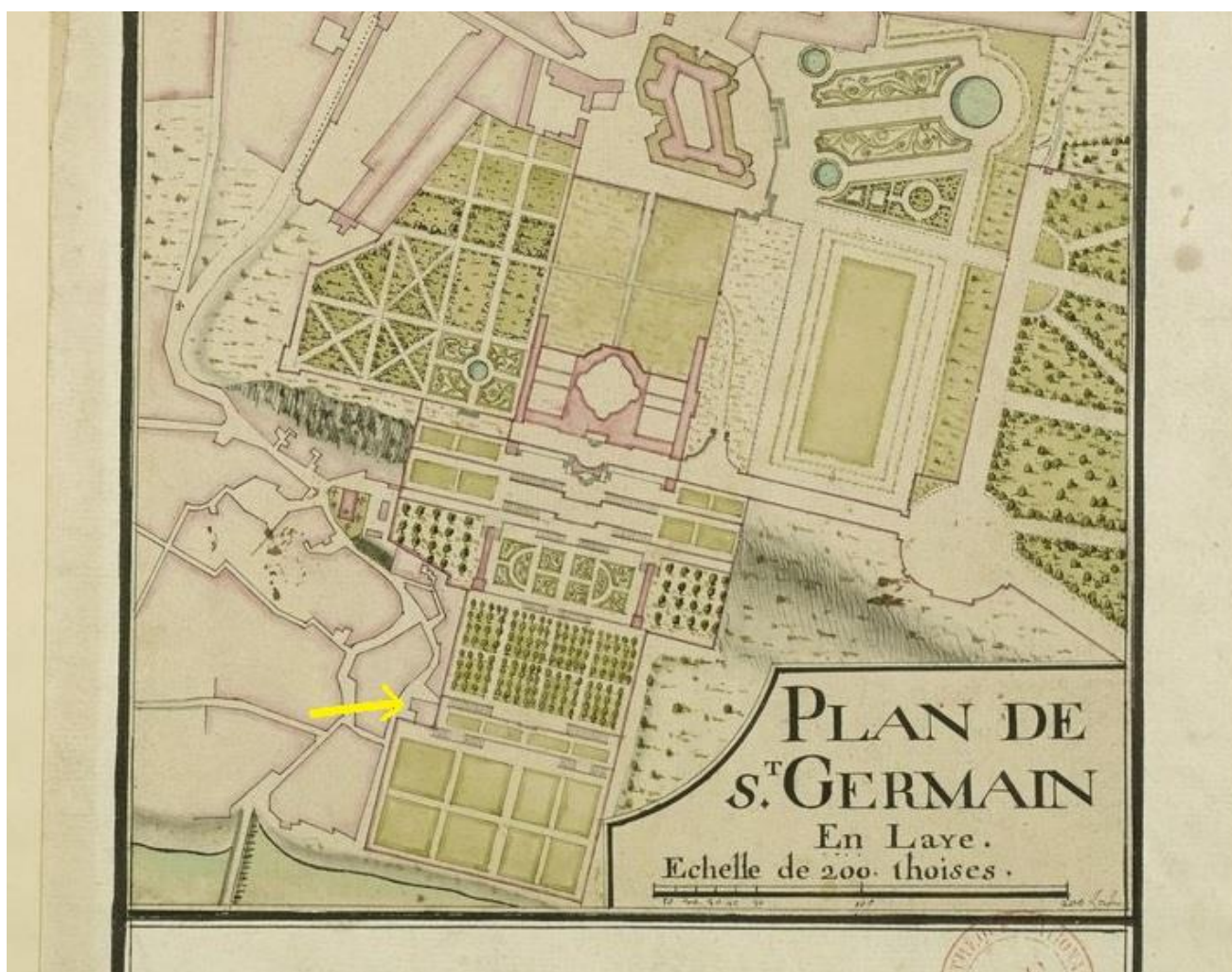


Figure 2. Cette partie extraite du plan général du Chateau Neuf et des jardins, folio 108 v, apparaît dans le chapitre *Le Vieux château et Moderne de St Germain en Laye* au sein du *Manuscrit Antoine*¹¹ (BnF).

L'étude architecturale de l'ensemble des jardins situe l'époque de réalisation de ce plan vers 1680, cette date survenant après le passage d'André le Nôtre (réalisation du parterre de la Dauphine

¹⁴ Elie Brackenhoffer, *Voyage de paris en Italie 1644-1646*, traduit de l'allemand par H. Lehr, Nancy 1927, pièce 13 du corpus numérique sur l'histoire du château et des jardins de Saint-Germain-en-Laye MAN, p14-18.

en 1679, à droite des bâtiments du Château-Neuf) et avant le départ de Louis XIV pour Versailles, car les canaux seront recouverts et remplacés par ces grands carrés de gazon.

Au début du XVII^e siècle, des vues symétriques et idéalisées furent réalisées par les artistes comme celles de la figure 1 afin de magnifier le site dans un esprit esthétique. Ces vues ont laissé place dans la deuxième partie du XVII^e siècle à celles des ingénieurs où les asymétries nord et sud apparaissent dans un esprit scientifique prenant en compte les dénivelés du terrain. Ainsi, après le coin sud du bosquet de la cinquième terrasse, la surface de la sixième terrasse et de la septième se prolongeant sous le pavillon Sully est réduite jusqu'au jardin des Canaux dont la largeur est de nouveau plus importante.

Sur ce dessin, le Premier Jardin de la cinquième terrasse, présente dans sa partie centrale une architecture paysagère réalisée par André Le Nôtre qui développa ses talents dans le cadre somptueux d'une vaste terrasse [6]. Cependant, les bassins n'existaient probablement plus car à cette époque l'eau était rare, en particulier, au niveau de cette terrasse¹⁵.

Le tracé des jardins des terrasses suivantes est déjà simplifié : le Deuxième Jardin a perdu ses arbres plantés en quinconce et dans le Troisième Jardin des Canaux, les quatre bassins centraux ont disparu ainsi que les canaux paysagers latéraux.

3. Au milieu du XVIII^e siècle : évolution de la composition des jardins

3.1. Les premiers dessins de jardins potagers-fruitiers côté sud

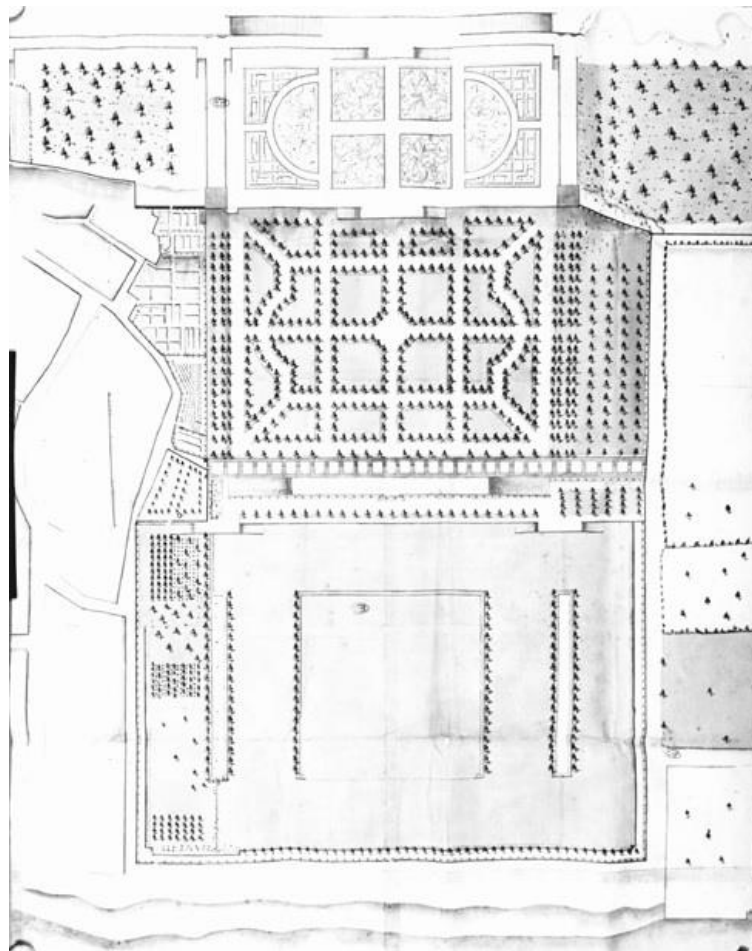


Figure 3. Plan anonyme : état des jardins en terrasse vers le milieu du XVIII^e siècle (A.N. O1 17213 N°12).

¹⁵ Ève Golomer, *Les premières broderies du parterre royal du château de St-Germain en 1667 : une histoire d'eau !* page d'archive N° 64, publiée le 22 juin 2022 pour la Société d'Art et d'Histoire : Les Amis du Vieux Saint Germain, et sur le site d'Israël Silvestre et ses descendants : <https://israel.silvestre.fr>

En près d'un siècle, des jardins sont apparus sous le pavillon Sully : en haut, les carrés réguliers d'un potager comme décrit dans les actes notariés ci-dessous. Sur le côté sud, des jardins des terrasses inférieures et du jardin des Canaux, des parterres entourés d'arbustes voire d'arbres fruitiers sont dessinés en forme de deux trapèzes dans le renfoncement non compris au XVII^e siècle, en bas de la rampe descendante de la sixième terrasse (flèche jaune de la figure 2).

Cette disposition en jardins nourriciers du côté sud, différente de celle du côté nord, pourrait témoigner d'un ensoleillement plus important sous les murs méridionaux. Cette asymétrie de disposition horticole est à remarquer bien avant la séparation des deux côtés par la route des Grottes.

3.2. Fin du XVIII^e siècle : les vestiges de la limite Est des parterres du jardin des Canaux

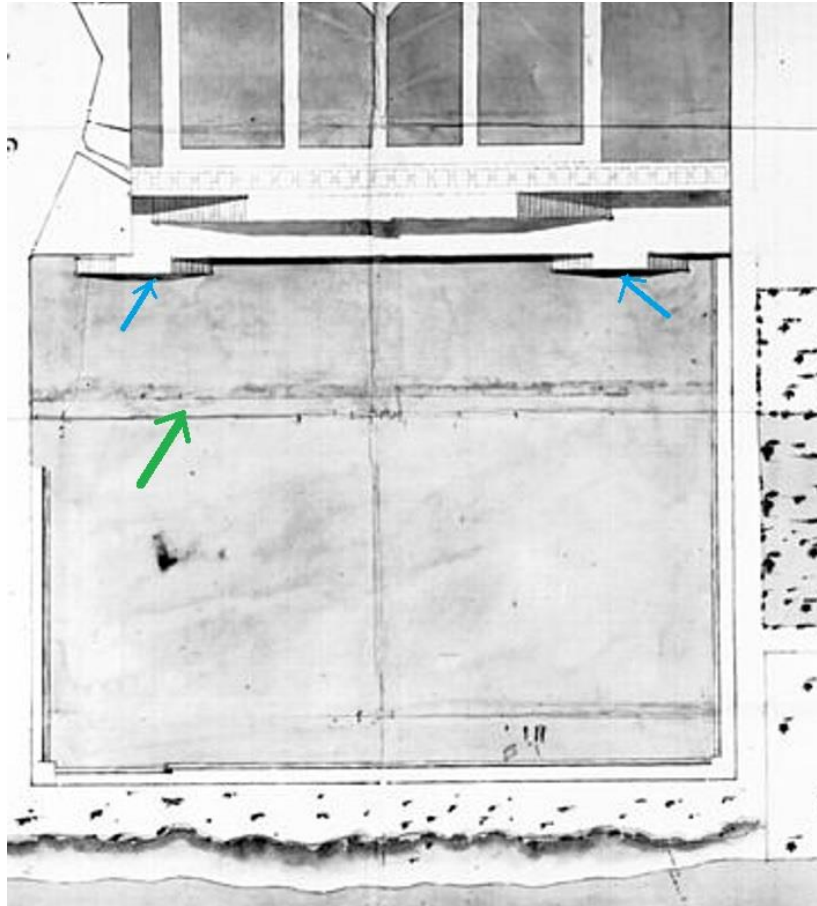


Figure 4. Afin de mettre en évidence la partie basse des terrasses du Château-Neuf, extrait du Plan du Château-Neuf et de ses dépendances, deuxième partie, daté en 1777 (© Archives photographiques de Saint-Quentin-en-Yvelines, notice AP52N00174).

Les flèches bleues pointent les avancées sud (à gauche) et nord (à droite) de la septième terrasse dont les vestiges existent toujours avec leurs rampes descendantes qui, elles, ont presque disparu. Au-dessus de cette petite terrasse, une seule avancée centrale pour la sixième terrasse présente le relief de ses grandes rampes descendantes nord et sud. En arrière de cette avancée une ligne de petits carreaux figure les 28 salles souterraines décrites plus tard dans l'acte notarié de maître Magnier¹⁶. Sur la gauche, une allée oblique depuis la rue révèle l'entrée de ce souterrain qui est visible sur la perspective aérienne de la figure 9.

La flèche verte pointe une séparation au tiers supérieur du jardin des Canaux constituant sa partie ouest, celle correspondant aux parterres rectangulaires au-dessus des pièces d'eau sur la gravure ancienne figure 1. Peut-être que cette séparation, concrétisée ensuite par un mur sur les vues

¹⁶ Acte notarié de Maître Magnier pour le Grand Plan du Pecq, (AD78, cote UO 147).

aériennes dont sur la figure 8, signifie un petit dénivelé de moins d'un mètre dans les courbes d'altimétrie du jardin des Canaux ? A partir du 20 juin 1897, cette zone de terrain avait été cédée par la Mairie du Pecq¹⁷ à M. Eugène Bertrand, directeur de l'Académie nationale de musique, déjà propriétaire du pavillon Trubert (nom devenu Sully en 1878) depuis 1891.

C'est dans cette partie ouest du jardin des Canaux qu'ont été construits, dans une belle symétrie artistique proche de celle des jardins à la française, les deux bassins de forme ovale qui sont repérables sur la vue aérienne de 1919 et par la suite sur les figures 8 et 9. Leur présence entourée de bandes de culture aux dessins différents de ceux des parterres d'agrément témoignent d'une activité horticole de fleurs et/ou de légumes nécessitant des arrosages réguliers.

Cependant, le potager peut avoir un dessin esthétique car c'est un jardin à part entière étant soumis à la mode de l'art des jardins, il possède à ce titre une place dans la composition générale des parcs et jardins [7].

4. Au XIX^e siècle : l'art des jardins à la Société d'Horticulture de Saint-Germain-en-Laye

4.1. Création de la Société d'Horticulture

L'arrivée de la voie de chemin de fer au Pecq en 1837, puis à St Germain en 1847 entraîne un développement urbain et l'augmentation de la demande en fruits et légumes ainsi qu'en fleurs et plantes car le niveau de vie s'élève. Dans ce contexte, la Société d'Horticulture de Saint-Germain-en-Laye se crée en 1851 pour évoluer jusqu'en 1935.

Le ministre de l'Agriculture, du Commerce et des travaux publics, le ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts ainsi que le Préfet et le Conseil Général de Seine-et-Oise sont protecteurs de la Société d'Horticulture cependant elle est loin d'être réservée à l'élite selon Nadine Vivier¹⁸. En effet, tout en stimulant les échanges entre les amateurs éclairés, elle contribue à la construction d'une pratique horticole nationale en diffusant les connaissances sur les fruits, légumes et fleurs par des expositions en démocratisant l'accès à des produits considérés comme de luxe. Ainsi les petits jardiniers s'expriment et elle encourage par des prix les nouveautés et l'amélioration des productions et contribue à diffuser dans le grand public le goût pour les fleurs.

¹⁷ Permis de construire, Archives Municipales, le Pecq, dossier 2N1.

¹⁸ Vivier Nadine, *La Société d'Horticulture de Saint-Germain-en-Laye sous le second Empire*, Saint-Germain-en-Laye et ses jardins dans le Bulletin des amis du Vieux Saint Germain, N°50, année 2013, p. 89-113.

4.2. Les fougères cultivées par la Compagnie des Chemins de fer

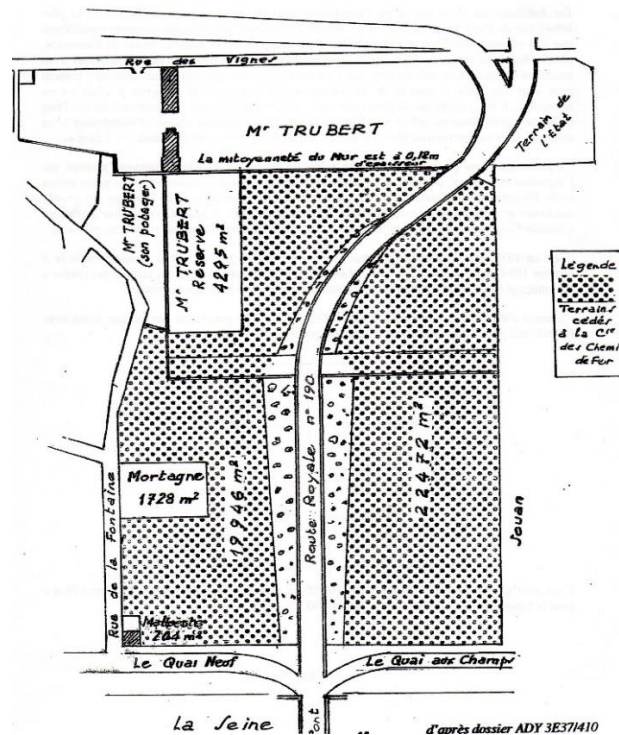


Figure 5. Plan du 24 juin 1837 par Henri Cholet d'après le dossier ADY 3 E371410 [CHO 03] de l'état des terrains du Grand Plan du Pecq après cession par M. Trubert, propriétaire du Pavillon Sully, de 42 418 m² de ses terrains à la Compagnie des Chemins de Fer de Paris à Saint-Germain (sauf les talus qui leur appartient toujours, en gros pointillés de chaque côté de la route Royale N° 190 inaugurée en 1836).

A cette date, les terrains appartenant à la Compagnie des Chemins de Fer recouvraient donc une grande partie de la sixième terrasse nord et sud, la septième terrasse et le jardin des Canaux nord et sud. Les premières années, ils étaient peut-être en friche ou destinés à la pâture. En 1847, la ligne du chemin de fer ne passe plus par la gare initiale, aussi la Compagnie va vendre ses terrains du Grand Plan progressivement [8].

Les activités horticoles de la Compagnie ne sont pas connues au jour de cette étude, cependant grâce à la Société d'Horticulture dont elle était membre bienfaiteur (bulletin 1868), une activité est repérée en 1874 (p. 44 du bulletin), pour la partie au sud de la route, côté pavillon Trubert. A cette date, la Compagnie possédait encore la partie basse de la sixième terrasse, de la septième terrasse et du jardin des Canaux. M. Vallerand, le jardinier, obtient la médaille d'or mention d'honneur pour ses fougères variées, peut-être des espèces exotiques poussant plus au soleil qu'à l'ombre et même cultivées en serres chaudes comme signalé pour les fougères sur la liste p. 10 du bulletin de 1900 citant les plantes poussant en serres chaudes dont la fougère et une autre variété de fougère en serres tempérées ?

4.3. Les activités des jardiniers du Pecq au sein de la Société d'Horticulture

4.3.1. Les jardiniers amateurs et professionnels

Les comptes-rendus de ses activités d'expositions et de réunions sont transcrits dans un bulletin mensuel¹⁹ actuellement transmis à la Bibliothèque nationale de France. Celui du premier janvier

¹⁹ Bulletins de la Société d'Horticulture de Saint-Germain-en-Laye, des premiers janvier 1868, 1874, 1879, 1885-89, 1895, 1900, 1912-13, 1920, 1925, 1927, 1932, 1935 (Département Sciences et Techniques, 8-5-1469, Bibliothèque nationale de France, Gallica).

1879 cite que l'horticulture est à la fois un *art charmant et une science profonde*. Un comité est réservé à la floriculture expliquant cet art charmant.

Des médailles et des prix sont décernés aux jardiniers méritants comme M. Foucher cultivant sur le coteau du Pecq (son appartenance à une propriété n'est pas précisée) reçoit une prime de première classe pour un bouquet de tulipes « Dragonnes » (cette tulipe particulière aux bords découpés se nomme actuellement « perroquet ou Parrot »).



Figure 6. Parterres de tulipes au domaine du Château-Vieux de Saint-Germain-en-Laye le 22 avril 2018 (© Marc Binazzi) dont quelques tulipes blanches, de type « perroquet », pourraient rappeler celles du jardinier de 1879 au Pecq. Le coteau du Pecq s'étend à gauche de ce cliché avec les vestiges des terrasses du Château-Neuf.

4.3.2. Le paysagiste Edouard André

Edouard André (1840-1911), professeur d'art des jardins à l'École Nationale d'Horticulture de Versailles, architecte paysagiste, spécialiste des jardins anglais du XIX^e siècle, il travailla dans l'Europe entière il fut collaborateur de 1860 à 1882 de la Revue Horticole, correspondante de la Société d'Horticulture de Saint Germain. Les articles de cette « gloire de l'horticulture et de l'art paysagiste français », sont retransmis dans le bulletin comme celui de 1885, p. 42-44. Il y est fait état d'exemple' de fleurs au sein de bordures de massifs, de tête d'un boulingrin, de corbeilles variées : rondes, octogonales, elliptiques de fleurs arrangées selon leurs formes et leurs couleurs afin de donner des idées aux jardiniers pour leurs parterres, en particulier sur les terrasses du Château-Neuf.

4.3.3. Le Pavillon Sully, ses terrasses, leurs propriétaires et leurs jardiniers

Lors de la création de la Société d'Horticulture, en 1851, le propriétaire du Pavillon Trubert était Joseph-Victor Goupil, il avait fait plusieurs voyages au Mexique en ramenant des plantes [9] qu'il

faisait pousser probablement dans des serres. La première serre de ce domaine était située près de la grille d'entrée rue des Vignes (acte de mise aux enchères 2 février 1847, p. 47 [10]).

M. Goupil était membre titulaire de la Société d'Horticulture (Bulletin de 1859). En 1864, son jardinier, Jules Masson, était aussi inscrit. La rare fleur d'agave salmiana issue de sa collection a été primée (p.53, bulletin 1874). En tant que passionné d'horticulture expérimentale, il a donc été le premier à contribuer au maintien des jardins du Château-Neuf, du moins sur la partie haute des terrasses sud, au XIX^e siècle.

Le bulletin de 1868, p. 122 mentionne qu'un grenadier en espalier dans le jardin de M. Goupil a été identifié comme le plus ancien des environs de Paris et qu'il aurait été planté sous Henri IV ! En effet, en 1600, Olivier de Serres a décrit en France le premier grenadier²⁰.

Par la suite, le jardinier de M. Jules-Alexandre Bisson au Pecq, M. Bangratz, (bulletin 1879) reçoit le premier prix pour ses cactées, agaves et yuccas (possible suivi des agaves de M. Goupil dans la serre tempérée du haut du site ?). Le 23 mars 1878, M. et Mme Alexandre-Jules Bisson héritent la propriété de M. Goupil installée sur les anciennes terrasses du Château-Neuf donc du Premier Jardin avec sa première serre et le haut du Deuxième Jardin.

Ce n'est qu'en 1881 que ce propriétaire étend ses terrains vers l'est et probablement les cultures sur ces nouveaux jardins. Ainsi, M. Bisson acquiert auprès de la Compagnie des Chemins de Fer, la partie basse de la sixième terrasse et la septième terrasse, puis en 1884, le Jardin des Canaux. Ce serait donc à cette date que furent installés les bassins symétriques.

Dans le bulletin 1895, il est noté que le jardinier de M. Eugène Bertrand (propriétaire depuis 1891 du Pavillon Sully et des parterres de ses terrasses au complet du côté sud : 17 328 m² et avec 2933 m² côté nord de la Pêcherie du Pecq déjà acquis en 1884 [11]) Edouard Beniz (membre de la Société d'Horticulture depuis 1883) avait recueilli la première médaille d'or des Dames patronnesses pour les cinq prix : le premier prix avec mention pour les plantes de serre chaude, trois seconds prix dont un pour les bégonias de semis, un pour les Céréus, un pour les canas et le troisième prix pour les bégonias (Jacqueline Bertrand).

Paul-Gustave Paraf a acquis le Pavillon Sully le 31 août 1899 [12], il fut Conseiller municipal du Pecq de 1900 à 1908. Son jardinier en chef fut François Beaugé, membre de la société d'Horticulture. Dans le bulletin 1912 tome XIX, p. 144-145, un rapport mentionne pour le 10 novembre 1912, la visite des serres de M. Paraf par des membres de la Société « par de nombreuses allées superposées les unes au-dessus des autres, ce qui est naturellement inévitable dans une propriété aussi accidentée qu'est la propriété confiée aux soins de notre collègue, nous arrivons à la serre aux chrysanthèmes... puis au carré des serres à plantes vertes ».

Il est probable que ce carré des serres est celui du renforcement (bien visible en bas à gauche fig. 9) qui fait suite à l'escalier du bas de la rampe à forte pente de la sixième terrasse (fig. 7) expliquant le mot « accidentée » pour la propriété.

Les fougères tropicales sont retrouvées comme Ptéris ouvradi major et Néphrolépis d'Amérique du Sud et d'autres tels que l'asparagus plumosus, le draceana, le kentia, le sansevéria, le philodendron. « Notre collègue nous fait visiter 3 autres serres. La commission délibère et décide d'accorder à M. Beaugé une médaille de vermeille avec félicitations. »

Par la suite, à la séance du 8 décembre 1912, afin de faire continuer les cours d'arboriculture fruitière, M. Beaugé propose que les cours aient lieu dans la propriété de M. Paraf. L'assemblée remercie M. Paraf de mettre à disposition son beau jardin fruitier !

²⁰ Olivier de Serres, Le théâtre d'agriculture et mesnage des champs, Actes sud, 1997.

D'après les vues aériennes du début du XIX^e siècle, des arbres sont distingués sur la partie moyenne et basse de la sixième terrasse donc un beau souvenir des arbres fruitiers plantés en quinconce dans le jardin en pente initial du Deuxième jardin !

4.4. La Société d'Horticulture en 1925 et la protection MH des vestiges des anciens jardins

Philippe Delaroche-Vernet hérite en 1918 du Pavillon Sully et de ses jardins en terrasse avec leurs galeries, propriété de sa belle-mère, veuve de M. Paraf [13]. Il était député de la Loire-Inférieure jusqu'en 1928, cependant, entre deux mandats, il réussit à initier une participation à l'activité horticole de son domaine au Pecq car il est devenu membre titulaire de la Société d'Horticulture de Saint-Germain-en-Laye dès 1922¹⁹ pendant une interruption de 2019 à 1924. Ce propriétaire a probablement été actif pour participer à la demande de protection au titre des Monuments Historiques des vestiges des jardins sur les terrasses au Château-Neuf qui a été prise en compte dans l'arrêté du 16 mai 1925, article premier, paragraphe 4 : *Les façades du Pavillon dit de Sully situé en contre-bas de la route du Pecq avec les terrasses et galeries voûtées qui sont les vestiges des anciens jardins appartenant à M. Delaroche-Vernet.*



Figure 7. Rampe descendante sud de l'avancée centrale de la sixième terrasse du Château-Neuf et terrasse sous laquelle se trouvent les grottes du Pavillon Sully (cliché 7 bis présent dans le dossier de protection Monuments Historiques de 1925, archive D_1_78_43_dossier-4_A_photos, Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine, remerciements à Alexandre Monnier pour la photographie de cette archive). La date du cliché correspond au moment où Philippe Delaroche-Vernet était propriétaire, il est décédé au Pavillon Sully du Pecq en 1935.

Cette rampe descendante est un vestige illustrant ce que pouvait être initialement les rampes actuelles descendant de la deuxième terrasse au-dessus de la galerie dorique, dite Rampe des Grottes, ces rampes sont régulièrement restaurées et pavées. Ce vestige montre la constitution initiale des marches décrites dans les textes d'archives de 1604 [14] comme des plans inclinés en terre battue terminés par une contre-marche en pierre.

Sous cette rampe, des rosiers de couleur claire sont cultivés, en alignement sur la partie sud de la septième terrasse, témoignant de l'activité de floriculture de cette terrasse protégée au titre des MH.

En premier plan, l'escalier se termine par l'avancée sud de cette septième terrasse se trouvant à 2,5 m de hauteur au-dessus du jardin des Canaux [15].

C'est devant le muret se prolongeant à gauche, donc vers l'ouest, que se trouvent, dans le renforcement décrit ci-dessus et figure 9, les serres qui auraient été aménagées en serres chaudes pour les fougères cultivées un peu après 1837 par des jardiniers de la Compagnie des Chemins de Fer. Ce n'est qu'en 1884 que cette partie revient à M. Bisson.

4.5. Les concours des jardins ouvriers au Pecq

En 1912, le bulletin fait état d'un début de jardins ouvriers dans les Hauts-de-Seine à Boulogne. Ce n'est qu'en 1920 après la première guerre mondiale que la Société d'Horticulture de St Germain organise les premiers concours dans les jardins ouvriers comme « actes de vitalité » signes d'un renouveau après-guerre.

Ensuite, ces concours ont lieu chaque année jusqu'à la fin de la diffusion du bulletin en 1935¹⁹. Les concours annuels ont lieu les 11 ou 23 juin durant une quinzaine d'années. Ces jardins étaient peut-être établis sur la rive gauche de la Seine (peut-être du côté nord du jardin des Canaux ou en dehors ?).

5. Au milieu du XX^e siècle : les jardins « à la française » du côté sud

5.1. L'intervention d'un paysagiste : Jean-Claude Dondel



Figure 8. Vue aérienne de 1949 (cote IGFN_PVA_1-0__1949-06-29__C2214-0091_1949_F2214-2414_0292, site remonterletemps.ign.fr) extrait cadré par l'auteur afin de mettre en évidence le dessin des jardins de la partie du sud des terrasses inférieures du domaine du Château-Neuf.

Le pavillon Sully (ancien Trubert) est aperçu en haut de cette vue, entouré latéralement par des jardins réguliers, qui viennent d'être recréés en 1940 grâce à sa nouvelle propriétaire Madame Priscilla Mackey [16]. Ainsi, l'architecte paysagiste Jean-Claude Dondel dessina des jardins « à la française » de chaque côté du pavillon Sully sur la cinquième terrasse, de plus, ils furent aussi étendus en contre-bas, à gauche du mur de soutènement sud de la sixième terrasse jusqu'à un bassin circulaire centrant deux parterres. Ce bassin est non seulement décoratif mais aussi une source d'eau vive (fig. 14).

Cette propriétaire ayant assuré toute la décoration artistique des jardins du Pavillon Sully, il est possible d'imaginer que la loi du 18 août 1940 ne concerna pas les jardins des terrasses de la partie inférieure de sa propriété. Ces terrains auraient pu être réquisitionnés et mis en cultures nourricières comme le furent les jardins du Carrousel du Louvre et le jardin du Luxembourg [17] en cette période de guerre mondiale durant laquelle Madame Mackey faisait triompher son patrimoine hortésien.

A droite, de l'autre côté du mur, le jardin en pente de la sixième terrasse, après une zone gazonnée et quelques arbres, se termine par des jardins réguliers au-dessus de son grand mur de soutènement et de sa rampe sud descendante.

Des toits de serres apparaissent sous un décrochage du mur soutenant un dénivelé de terrain en forme de trapèze, le long de la rue. Ce terrain n'appartenait pas initialement au domaine du Château-Neuf (en asymétrie avec le côté nord, et a été dissimulée sur les gravures anciennes mais pas sur les plans ayant suivi). Une des premières vues aériennes datant de 1919 montre que ces serres existaient à cette époque mais ont-elles existé auparavant car les documents iconographiques ou textes d'archives sont absents pour le préciser ? Leur disparition peut être datée autour de 1962, grâce à l'examen d'autres vues aériennes.

5.2. *L'aperçu en perspective aérienne des jardins sud*



Figure 9. *Vue en perspective aérienne de 1954 (IGNF_PVA_1-0__1954-10-26__CDUR002995_1954_DUR_299_0013, remonterletemps.ign.fr), extrait cadré par l'autrice afin de faire apparaître les terrasses sud du Château-Neuf et le jardin des Canaux avec ses deux bassins.*

En premier plan, le terrain en renforcement avec une voûte sombre marquant l'entrée sud du souterrain est au niveau de la rue. Ce terrain était hors domaine du Château-Neuf au XVII^e siècle mais sa surface en faisait partie sur le dessin du Grand Plan en 1817¹⁶. Des toitures de serres horticoles (repérées en 1919 sur la première vue aérienne dans ce lieu particulier acquis par M. Bisson de la Compagnie des Chemins des Fers en 1884) sont visibles. Est-ce qu'il s'agissait de serres chaudes ?

Ces serres étaient à la mode depuis la création en 1721 de la première serre tropicale au jardin des plantes pour accueillir la souche d'un caféier des Antilles²¹.

Par la suite, les jardins potagers aristocratiques à partir de la fin du XVIII^e siècle adoptèrent ces serres chaudes [18]. Florent Quellier [19] relate cette production de légumes hors saison, comme une domestication du climat.

En faveur de l'existence de serres chaudes à cet endroit est le fait que les premières serres reportées en archives sont celles bordant la rue des Vignes du temps de M. Goupil en 1851, donc en haut du site, et citées dans la description de 1878 [20] lors de l'achat de M. Bisson : *deux serres dont la plus grande avec annexe, ateliers et fruitiers*. La culture de jeunes plants de fleurs destinées à la décoration de parterres pourrait avoir aussi bénéficié de ces serres probablement tempérées (prix décerné pour les cactées, agaves et yuccas de M. Goupil).

Les autres serres dont les toits apparaissent en vue aérienne sont situées en bas de la sixième terrasse et ont une origine et une évolution différentes plutôt liée aux fougères exotiques (médaille d'Or en 1874) de la Compagnie des Chemins de Fer de 1837 à 1884 (ensuite vendues à M. Bisson).

Ce décrochage est bordé à gauche au nord, par le haut mur de clôture sud faisant suite à celui descendant sous le Pavillon Sully (à droite fig. 13). A angle droit, suivent les grands murs de soutènement de l'avancée de la sixième terrasse dont au milieu, le mur est et sa rampe descendant vers l'avancée de la septième terrasse (agrandie avec la rampe et son escalier sur la figure 7) et les carrés de floricultures et/ou de cultures potagères bien alignés sur cette petite terrasse.

Le cadrage choisi ici avec la grande bâtisse du XIX^e siècle, en haut, permet d'imaginer, l'espace d'un instant, la ressemblance de ce paysage avec un autre domaine dont la sixième terrasse, avec ses pièces gazonnées découpées à la française, serait le jardin, et son château serait bâti à flanc de coteau avec de grands murs de soutènement. Alors ce nouveau paysage peut être comparé au domaine de Château-Gaillard possédant une histoire royale et horticole encore plus ancienne précédant celle des châteaux royaux d'Ile-de-France.

²¹ Yves Laissus, Le Muséum national d'histoire naturelle, Paris, Découvertes Gallimard, 1995.



Figure 10. Sur cette vue latérale du bâtiment royal de Château-Gaillard à Amboise (20 juin 2018 © CC BY SA 4.0), apparaissent sa façade sud et son orangerie début XVI^e siècle, ses murs de soutènement et les falaises.

Le premier jardin horticole et potager de la Renaissance française a été créé par Dom Pacello da Mercogliano (1453-1534) en tant que paysagiste du roi Charles VIII, ramené d'Italie en 1495. Puis Louis XII lui offre le domaine²² qu'il occupera encore à plus de 80 ans sous François I^{er} qui développa le domaine du Château-Vieux à St Germain-en-Laye. Il a transposé en France l'architecture des jardins de la Renaissance Italienne et la culture de plantes ornementales et alimentaires méridionales²³.

La période horticole post-révolutionnaire du Château-Neuf (domaine du Grand Plan) aurait duré environ un siècle depuis la deuxième partie du XIX^e siècle (vente du terrain à un des propriétaires du pavillon Sully par la Compagnie des Chemins de Fer après 1851 [21] à 1968 selon les vues aériennes avec la construction de la première propriété individuelle (en 1971-72 sur la partie ouest du jardin des Canaux et la rampe descendante nord de la septième terrasse).

L'exploitation horticole de ces terrains autour du pavillon Sully aurait permis de conserver l'emplacement et les caractéristiques architecturales des jardins en terrasse. Cependant, pourquoi une exploitation horticole s'est-elle développée plutôt du côté sud et aucune n'existe du côté nord à part de petits jardins privés ?

6. Les différences nord-sud des compositions paysagères autour de l'avenue D 190

Au XVII^e siècle l'ensemble des jardins semblait évoluer symétriquement mais ce devait être une apparence maîtrisée par les jardiniers car lorsqu'ils s'occupèrent moins de la partie inférieure des terrasses, il y eut des différences nord-sud. Plusieurs facteurs semblent liés dont des causes climatiques, de modelé du terrain et du niveau social pourraient expliquer qu'un tel patrimoine au sud soit toujours, moins modifié de ce côté jusqu'à nos jours, qu'au nord.

²² Vente de Château Gaillard par le cardinal Charles de Lorraine à René de Villequier le 12 novembre 1566. AN, MC/ET/VIII/269. Ce document mentionne le devoir féodal du bouquet d'oranger annuel demandé par Louis XII.

²³ Charlène Potillion. *Dom Pacello da Mercogliano (1453, Naples -1534, ?), L'apparition du goût à l'italienne en France.* APJRC. 2021.



Figure 11. *extrait de la vue aérienne de 1956 choisie afin que les ombres projetées sur la sixième terrasse, la septième terrasse et le jardin des Canaux soient équivalentes au nord et au sud de l'avenue du maréchal de Lattre de Tassigny et donnent du relief à leur murs de soutènement afin de cerner l'occupation des terrains au nord comparativement à ceux du sud (cote IGNF_PVA_1-0_1956-05-07_C2214-0591_1956_CDP1108_1461, site remonterletemps.ign.fr).*

Indépendamment du fait que la route réduit considérablement la surface des terrasses du côté nord, les murs de soutènement septentrionaux sont particulièrement masqués par les bâtiments qui s'y appuient. Du côté sud, il y a peu de constructions, surtout des jardins alors qu'au nord, l'avancée de la sixième terrasse présente un bâtiment entre la route et l'impasse des Pêcheries, puis en allant vers le nord, son mur de soutènement retient un immeuble qui longe le versant ouest de la rampe descendante nord (impasse des Pêcheries) et en face, une construction à double toit.

Le long de la route, une rangée d'immeubles construits en 1929 occupent l'ancien jardin des Canaux et de l'autre côté de l'impasse du Quai Voltaire, un groupe de maisons comme encastées lui fait face avec le futur espace paysager qui sera occupé par le square de la Roseraie à partir de 1962. Le tiers supérieur ouest du jardin des Canaux est occupé par le parc verdoyant d'une propriété privée.

En résumé, les contours des anciennes structures architecturales des terrasses du Château-Neuf sont particulièrement dissimulées au nord du site du fait de plusieurs causes susceptibles d'expliquer la différence d'occupation des terrains qui sont étudiées.

7. Les facteurs influençant le développement des jardins au sud plutôt qu'au nord

7.1. Influence des propriétaires du Pavillon Sully, ancien pavillon du Jardinier

Une des causes qui différencie socialement les côtés nord et sud des terrasses inférieures du domaine du Château-Neuf est la présence du bâtiment du Pavillon Sully (ancien pavillon Trubert) et de son parc qui ont traversé les siècles.

Il était anciennement habité par le jardinier du roi dont le dernier était M. Lavechef-Duparc avant la Révolution et dont la veuve pu le racheter le 25 juillet 1818²⁰. Elle ne le conserva que 8 ans et son successeur dû vendre des parties de terrain pour la construction de la route des Grottes en 1830.

De plus, l'essor du réseau ferré arrivant au Pecq²⁴ fit que la Compagnie des Chemins de Fer de Paris à Saint Germain acquiert en 1837 une grande partie des terrains correspondant au Grand Plan de 1817¹⁶, et en particulier le bas de la sixième terrasse (fig. 5). Elle revendra progressivement ces terrains autour des années faisant suite à l'abandon de la gare en juin 1855.

Alors, durant la deuxième moitié du XIX^e siècle le pavillon Sully et son parc retrouvèrent de notables propriétaires, en particulier, Eugène Bertrand, Directeur de l'Académie Nationale de Musique et Chevalier de la Légion d'Honneur, Philippe Delaroche-Vernet, Député de la Loire Inférieure et Conseiller Général, puis Pierre-Gaston-Jean-Lucien Chaulin-Servinière, avocat, Chevalier de la Légion d'Honneur.

Il est parfois nommé « château de Sully au Pecq » comme en 1909 pour le propriétaire Gustave Paraf, Conseiller municipal, officier de la Légion d'Honneur, dans les journaux de l'époque²⁵ car ayant un domaine avec un parc alors que le pavillon du Peintre avait été détruit à la fin du XVIII^e siècle.

Du côté nord, la disparition du Pavillon du Peintre avait défiguré le paysage et réduit le prestige de la partie septentrionale de la cinquième terrasse. Il avait été remplacé par une chaumière autour de 1817 entourée d'un petit jardin. Enfin en 1832, le projet de la route des Grottes et le virage courbe vers le nord va entamer la sixième terrasse y compris les jardins de ce petit bâtiment.

Du côté sud, les propriétaires agrandirent par étapes le domaine restreint du Pavillon Sully dont la réduction avait commencé lors de l'édification de la route des Grottes et poursuivie par les acquisitions de la Compagnie des Chemins de Fer en 1837, fig. 5 [22]. Ils avaient ainsi retrouvé les terrains initiaux des terrasses, ce qui a probablement permis, par exemple, de gérer l'ensemble du système d'irrigation à partir des sources d'eau vive de leur propriété depuis le haut de la sixième terrasse (fig. 14) et d'installer des canalisations traversant sous les parterres inférieurs de cette terrasse, puis sous ceux de la septième terrasse. Ainsi, l'eau parviendra plus bas aux bassins de la partie ouest du jardin des Canaux, probablement créés en 1884 et repérés sur les vues aériennes dès 1919 pour permettre l'arrosage des cultures horticoles.

Ce circuit alimente toujours le bassin situé plus au sud qui appartient à une propriété privée bordant la rue Adrien Descombes (ancienne rue de la Fontaine). L'autre bassin de la partie ouest du jardin des Canaux a été recouvert en 1972 lors de la création du domaine du premier pavillon sur l'ancien jardin des Canaux et la septième terrasse.

²⁴ Société d'Histoire du Vésinet, Le Paris Saint-Germain fait courir les Parisiens... en 1837 revue de presse (d'après B. Grangier, La Vie du Rail n° 1365, 1972).

²⁵ Le Figaro du 3 sept 1909, N° 246, Gallica Bnf.

Actuellement dans la partie haute de la propriété du Pavillon Sully, le long de l'avenue du Pavillon Sully, les petits bâtiments décrits dans l'acte d'achat de M. Jules-Alexandre Bisson en 1878 [23] existent toujours.



Figure 12. *Vue prise le 13 juin 2011 (collection de l'auteur) d'en-haut sur les jardins « à la française », entretenus sur le plateau de la cinquième terrasse du Pavillon Sully, depuis l'avancée de la deuxième terrasse dite Rampe des Grottes afin de montrer l'état actuel des petits bâtiments de 1878 : à droite l'ancienne habitation du jardinier et à gauche en arrière de la balustrade qui délimite les propriétés ayant fragmenté le Grand Plan de 1817, les vestiges de la toiture de l'annexe, l'atelier et probablement d'une des deux serres tempérées. A la date de cette vue, ils servaient de remise pour le matériel d'entretien du jardin et des parterres de buis entourant le pavillon Sully.*

7.2. Influence du microclimat

Un micro-climat désigne l'ensemble des qualités de l'atmosphère d'une zone de faible extension géographique, ce climat local diffère du climat général de la zone considérée. Ces spécificités météorologiques sont dues aux caractéristiques topographiques, géologiques et hydrologiques locales²⁶.

Quand il s'agit d'une falaise, les études montrent qu'elle comporte des microclimats influencés par la nature de la roche, l'ensoleillement ainsi que les réserves d'eau. Ces caractéristiques peuvent être transposées à un coteau comme celui du Pecq et surtout aux zones où la pente très abrupte de la sixième terrasse a nécessité un grand mur de soutènement emmagasinant plus la chaleur du soleil que les zones de moindre pente.

²⁶ Sorre Max. *La notion de micro-climat*, Bulletin de l'Association de géographes français, N°301-302, 38e année, Novembre décembre 1961. pp. 162-169.

Sur le bord gauche de la photographie fig. 7, un arbuste pousse avec des tiges bien verticales contre le mur exposé au sud et ses petites feuilles évoquent un arbre fruitier, était-ce un pêcher comme ceux observés proches des murs du Potager du Roi à Versailles ?

Les propriétaires actuels de la parcelle située sur la rampe descendante sud de l'avancée de la sixième terrasse possèdent encore des pêchers.

Lorsque le soleil continue sa rotation dans le paysage en montant et tournant vers la droite donc le sud, il baigne toujours les murs et la double pente de la sixième terrasse.

7.3. Influence de l'altimétrie sur les terrasses et leurs jardins

Les caractéristiques topographiques des jardins en terrasse du Château-Neuf ont probablement été impliquées lors des aménagements des pentes situées au sud et de celles situées au nord du paysage. Ils seraient alors différents, indépendamment de la construction de la route des Grottes qui aurait tout de même accentué cette différence.

Côté nord, la déclivité de la pente de la sixième terrasse est régulière (fig. 13). Cette configuration aurait permis la construction de bâtiments d'habitation, partie basse de cette terrasse, au-dessus des caves voûtées dès 1856.

Côté sud, deux plateaux situés entre deux courbes altimétriques à forte déclivité, auraient favorisé le maintien de parterres comme des jardins suspendus sur ces terrasses.

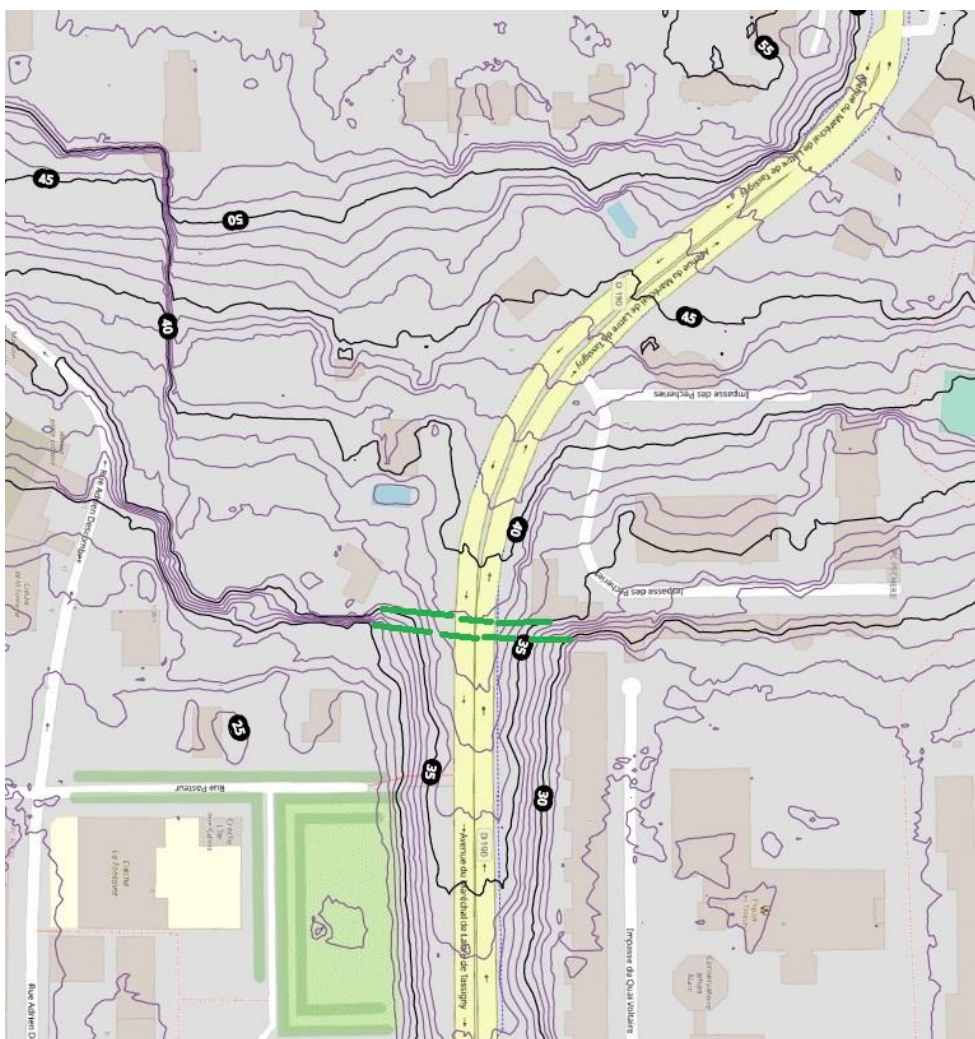


Figure 13. Courbes d'altimétrie de la région des terrasses du Château-Neuf sur la ville du Pecq captées grâce au logiciel QGis par Caroline Semere (diplômée conception et création de jardins dans le paysage, ENSP Versailles) et centrées par l'autrice afin de relier les niveaux du nord et du sud avant l'édification de la route des Grottes.

Pour cette étude, les pointillés en vert relient la partie gauche (sud) et la partie droite (nord) de la ligne supérieure de niveau 35 ainsi que ces deux parties nord et sud pour la ligne inférieure de niveau 30, recréant ainsi, la pente sous l'avancée de la sixième terrasse. Il est ainsi plus aisé de comparer la muraille de soutènement très abrupte du sud (rapprochement des niveaux 35 et 30) et celle qui l'est un peu moins, au nord. La rampe descendante de l'avancée nord pourrait se prolonger un peu plus loin du fait de la pente moins importante qu'au sud entre l'altitude de la courbe 30 et celle de l'altitude 35.

Cette situation géologique a probablement facilité l'installation de la branche est de l'Impasse des Pêcheries (tracé blanc) au-dessus de la courbe 30. Le recul vers l'ouest de la partie nord de la courbe 35, par rapport à celle du sud, pourrait expliquer que les salles des galeries souterraines nord affleurent sous terre le long de la partie est de la propriété Le Vermont²⁷. Elles ont été transformées en parking souterrain avec l'entrée au pied du mur de soutènement de la sixième terrasse. La septième terrasse, des deux côtés est bien soulignée par la courbe 30 mais elle serait un peu moins pentue sous le grand mur de la sixième terrasse côté nord car plus éloignée de la courbe 29 facilitant des cultures au sud plutôt qu'au nord.

Le rectangle beige en haut à gauche est le pavillon Sully (à droite sur la figure 14), il est situé à l'intersection de la courbe 50 qui effectue, à cet endroit, un angle droit vers le sud (mur de soutènement ouest de la cinquième terrasse, visible figure 15 avec des niches et une rampe descendante). La courbe 45 après un autre angle droit rejoint une partie de la courbe 50 puis, plus bas, elle descend vers l'est et longe la courbe 40. Ces trois courbes resserrées constituent la partie abrupte du mur de soutènement sud de la sixième terrasse dite jardin en Pente.

²⁷ Ève Golomer, *Du Pecq à Carrières sous le Château-Neuf de St Germain*, publié en ligne le 25 novembre 2021, 14 pages. <https://www.ville-lepecq.fr/wp-content/uploads/2021/11/Etude-terrasses-Eve-Golomer.pdf>



Figure 14. Un cliché du 18 septembre 2016 (collection de l'autrice) lors des Journées Européennes du Patrimoine 2016 où art des jardins et science géologique se rejoignent pour créer ce paysage historique.

Le bassin est un miroir d'eau mais aussi une source d'eau vive ayant été aménagé selon l'art des jardins, peut-être par l'architecte paysagiste Jean-Claude Dondel vers 1940 ; au fond, à droite, le pavillon Sully qui se reflète dans le bassin.

Le mur au fond avec ses niches voûtées est le mur de soutènement est de la cinquième terrasse où se situe le Premier Jardin dont il ne reste de nos jours que la partie sud.



Figure 15. Autre cliché du 18 septembre lors des Journées Européennes du Patrimoine 2016, la vue est prise depuis la cinquième terrasse vers le mur de soutènement sud de la sixième terrasse montrant la déclivité vers le bassin de la figure 14, il y a même un petit mur de soutènement intermédiaire bordé par une balustrade.

Ce jardin était, au début du XIX^e siècle, le potager du propriétaire du pavillon Sully (en haut dans l'angle gauche hors vue). Ce choix avait été probablement lié à l'exposition sud des murs comme ceux du Potager du Roi. Puis à partir de 1940, ce lieu en contre-bas du mur fut aménagé en jardin d'agrément (figure 8) par le paysagiste Jean-Claude Dondel.

7.3.2. Le côté nord du talus soutenant la route médiane

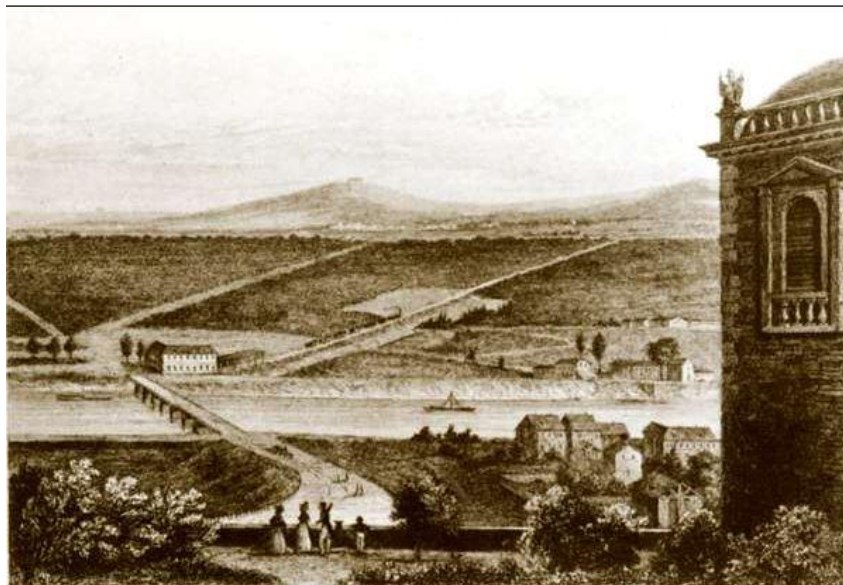


Figure 16. La gare et le pont du Pecq depuis la terrasse de Saint Germain, dessin anonyme de 1837²⁸

L'intérêt de ce dessin réside en la visibilité, avant le pont sur la Seine, de la perspective du talus nord bordant, pour la rehausser, la route des Grottes aux débuts de la gare du Vésinet-Le Pecq (bâtiment au fond à gauche).

Bien que le paysage soit simplifié car les murs de soutènement de la sixième terrasse sont absents, c'est un des rares points de vue sur ce côté nord, habituellement les dessins montrent la vue

²⁸ Société d'histoire du Vésinet, "Le Paris Saint-Germain fait courir les Parisiens ... en 1837", 2006.

depuis la rive droite de la Seine et donc plutôt le côté sud. Le dessin a été composé depuis le haut de St Germain (pavillon Henri IV à droite) avec vue sur l'état réel du paysage des terrasses inférieures avant le virage de la route. Il témoigne qu'à ce niveau, l'altimétrie au centre du site était équivalente côté nord et côté sud comme le montre la figure 13 avec le tracé vert superposé afin de relier les courbes de niveau existant avant l'édification de la route.

Un document d'archive notariale daté au 20 juin 1897 rend compte du rôle de ce talus, après avoir réaligné la sortie du pont vers le centre du site des terrasses, il surmonte, depuis le creux à la sortie du pont, la ligne sommitale sud-nord de la voûte²⁹ qui est celle des grottes dites du Pavillon Sully :

Monsieur et Madame Trubert lors de la vente pour le passage de la route des Grottes à l'Etat, se sont réservé le droit d'acquérir l'emplacement des talus de cette route dans toute la partie longeant leur propriété des deux côtés dont les deux parties des mêmes talus à droite et à gauche à partir du dessus des voûtes jusqu'au point zéro de ces talus sur une longueur de 94 m.

Les galeries souterraines appartenaient à M Trubert depuis l'acquisition du pavillon Sully en 1826 et n'étaient donc pas interrompues par la route car cette voie passait *au-dessus des voûtes*. Le talus devait donc soutenir la route jusqu'à la hauteur d'environ sept à huit mètres, d'après les courbes d'altimétrie, au-dessus de la septième terrasse, puis en allant vers la Seine, de la dernière terrasse peu élevée du jardin des Canaux.

8. Etude du cas particulier des doubles murs de la partie septentrionale de la sixième terrasse

La vue en perspective aérienne de la figure 9 est un document d'archive témoignant en 1954 de l'aspect réel du paysage des terrasses du temps où les habitants du Pecq le percevaient au côté sud du domaine ancien du Château-Neuf. Cette vue montre un aspect favorable aux cultures de végétaux avec une double exposition en bas de la sixième terrasse : un mur de soutènement orienté à l'est ainsi qu'un mur orienté au sud dans un angle à 90 degrés.

En 1783, le naturaliste, historien et théoricien de l'art des jardins, Antoine-Nicolas Dezallier d'Argenville définit une terrasse comme :

Un terrain élevé par la nature ou par l'art, sur lequel on forme des allées qui dominant sur le reste du jardin³⁰.

Le terrain naturel à double pente de la sixième terrasse du Château-Neuf a été artistiquement aménagé en parterres par les architectes d'Henri IV, au-dessus de l'avancée de cette terrasse, puis de sa rampe descendant à l'italienne vers le sud de ce site.

Le renforcement du terrain situé sous le mur de soutènement sud de cette terrasse, qui avait été exclus au XVII^e siècle, est intégré au XIX^e siècle dans le processus hortésien³¹ et recueille ainsi la chaleur plein sud pour ses serres.

²⁹ Etude du notaire maître Ange-Louis le Candelliez, dépôt du cahier des charges dressé à la requête de la commune du Pecq pour vente d'un terrain route Nationale avec adjudication à M. Bertrand (AM du Pecq, cote 2N1) le 20 juin 1897, chapitre I (absence de numérotation des pages).

³⁰ Antoine-Nicolas Dezallier d'Argenville (1723-1796), *Dictionnaire du jardinage relatif à la théorie et à la pratique de cet art*, Paris, A.-C., Bassompierre, 1783, p. 291.

³¹ Monique Mosser, « De la pulsion jardinière et du sentiment hortésien », *Champs culturels*, juin 2004, n° 17, numéro « Jardins & création », p. 6-10.



Figure 17. Courbes d'altimétrie captées sur le logiciel QGis par Caroline Semere (ENSP Versailles). Cet extrait a été placé à l'échelle à 1/500 par l'auteurice afin de centrer les courbes sur le paysage de la figure 18.

La flèche jaune en bas à gauche montre le mur de soutènement sud de la sixième terrasse, le point 40 est proche de l'emplacement du pavillon Sully. La flèche de droite est sous le mur de soutènement est du contre-bas de cette terrasse où se trouvaient les serres. C'est une zone abrupte avec réduction de l'espace entre les courbes. La flèche en haut pointe l'avancée de la sixième terrasse où le resserrement des espaces entre les courbes 35 et 30 est maximum témoignant d'une partie extrêmement abrupte.



Figure 18. Extrait d'une vue satellite Google Earth 2022 afin de représenter le paysage actuel correspondant sur le terrain aux courbes ci-dessus. La rue Adrien Descombès est en bas à droite, le pavillon Sully à gauche.

9. Conclusion

Plusieurs facteurs sont intervenus pour la survie et l'entretien des parterres du paysage des terrasses inférieures du Château-Neuf du côté sud à la différence du côté nord. Ainsi, se sont conjugués : la configuration altimétrique du terrain ménageant des espaces à la fois en plateau et bien exposés aux rayons du soleil ainsi que le haut niveau social des propriétaires du Pavillon Trubert-Sully pourvoyant au salaire de jardiniers entretenant les parterres des jardins d'agrément et /ou horticoles. Les propriétaires du pavillon Sully se sont impliqués dans les activités de la Société d'Horticulture saint-germanoise car leurs jardins se prêtaient bien à cette activité. Côté nord, le pavillon du peintre ayant disparu, sans identité architecturale proche, à part celle du Pavillon Henri IV mais situé bien au-dessus, les terrains furent rapidement lotis en petites propriétés et répartis sur la pente moins abrupte.

Le pavillon dit du Jardinier n'avait probablement pas été choisi au hasard pour appartenir au logement du jardinier présent au domaine du Château-Neuf au XVII^e siècle, il était placé en belvédère dans un endroit stratégique pour suivre d'en-haut les parterres d'agrément et le verger-fruitier.

Au début du XIX^e siècle, la voie routière, puis l'histoire du chemin de fer ont perturbé le destin du Premier Jardin en broderies des terrasses du Château-Neuf, cependant, il conserve encore aujourd'hui en jardin d'agrément la moitié sud de la cinquième terrasse centrale et une partie de la sixième terrasse qui était le deuxième Jardin ou jardin en pente. Côté sud, les terrasses de la partie basse du deuxième Jardin et du jardin des Canaux sont morcelées par des petites propriétés mais dans le haut de la rampe descendante sud le micro-climat favorise encore la culture des légumes et des arbres fruitiers.

Avec de la patience, le côté nord pourrait rejoindre, grâce à la continuité du grand mur de soutènement de l'avancée de la sixième terrasse se poursuivant en-dessous de la route, la perspective de retrouver, comme le côté sud, un petit morceau de paradis paysager.

10. Bibliographie

- [1, 5] LURIN E., (sous la direction de) *Le Château-Neuf de Saint-Germain-en-Laye*, Les Presses Franciliennes (collection « Histoire »), 2010.
- [2, 3, 4, 14, 15] KITAEFF M., *Le Château-Neuf de Saint Germain-en-Laye, Monuments et Mémoires publiés par l'Académie des inscriptions et belles lettres*, tome 67, Editions De Boccard, Paris, 1999.
- [6] André E., *L'art des jardins / traité général de la composition des parcs et jardins*, Editions Paris, 1879.
- [8, 9, 10, 11, 12, 13, 20, 21, 22, 23] CHOLET H., *Les jardins du Château-Neuf de Saint-Germain-en-Laye, Quatre siècles d'histoire*, édité sous l'égide des associations APPA, ASCALA et Amis du Vieux Saint- Germain, 40 pages, avril 2003.
- [16] KOHN A., *Le Pecq-sur-Seine, Mille ans d'histoire*, Editions A.S.C.A.L.A., impression Maury-Eurolivres, Manchecourt, 1995.
- [17, 19] QUELLIER F., *Histoire du jardin potager*, Editions Armand Colin, Paris, 2023.
- [18] ROUET M., *Les potagers aristocratiques et royaux en Ile-de-France : (fin XVIIe - fin XVIIIe siècle)*, thèse de doctorat en histoire, Paris XIII, 2011.